



La lettre malganaise

Janvier 2021

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et tous, Malganaises et Malganais, de vivre une belle année 2021, une année qui vous permettra d'avancer toujours vers un peu plus de quiétude et de contentement. Je tiens aussi tout particulièrement à souhaiter une très bonne année à l'ensemble de nos agents municipaux qui ont su faire front, avec beaucoup de souplesse et d'abnégation, aux aléas liés à la crise sanitaire. Parce qu'elles sont les garantes du vivre ensemble, parce que ce sont elles qui, souvent, nous permettent de nous retrouver et parce qu'elles ont été durement impactées par la situation, je tiens également à encourager toutes nos associations, leurs présidents et leurs adhérents bénévoles. Si besoin, la Commune sera à vos côtés pour que 2021 retrouve les couleurs que 2020 n'a pas eues.

Etienne BONNIN

MAIRIE :

Site internet : www.saint-maugan.fr

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 et 12h00 et de 14h00 et 17h00

Téléphone : 02.99.09.99.25

Courriel : mairie.saint-maugan@wanadoo.fr

NUMEROS UTILES :

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
N° international d'urgence	112
N° international d'urgence sms fax	114
Enedis (urgence)	: 09 726 750 35
Véolia eau	: 09.69.32.35.29

DATES À RETENIR :

Le 24 janvier 2021 : Assemblée générale du Comité des Fêtes à 10h30 à la salle multifonctions.

Le 30 janvier 2021 : Assemblée générale de Trait d'Union à 15h30 à la salle multifonctions.

Communiqué de Trait d'Union : Nous pouvons vous aider à numériser vos vieilles photos et cartes postales qui sont la mémoire pour les générations futures. Vous pouvez me joindre au

0674941836 ou

lefeuvre.jeanclaude@wanadoo.fr

VIE DES ASSOCIATIONS :

Rappel des jours et horaires des activités sous réserve de la reprise de celles-ci.

✧ Association Culturelle Malganaise

Ouverte le mardi entre 16h et 18h et le vendredi entre 17h30 et 19h00. Cotisation familiale fixée à 10€.

Mail de contact : biblietmaugan@orange.fr

Vous pouvez contacter la présidente, Mme Dominique Trédan au 06.32.71.73.05.

✧ Gym Détente Malganaise

Séances le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle multifonctions. Deux séances offertes.

Pour tout renseignement, contactez Michèle au 06 49 10 78 76.

✧ St-Maugan Country Line 35

Séances le vendredi de 19h30 à 22h à la salle multifonctions sur des musiques rythmées et variées. Pour tout renseignement vous pouvez contacter la présidente au 07.87.87.82.58 ou l'animateur au 07.81.17.64.84.

✧ Club des Gens Heureux

Pour le renouvellement des adhésions, René, le président, passera avant le 10 janvier chez chacun des membres. Compte tenu de la pandémie de Covid-19, l'adhésion a été fixée à 10€ par personne.

✧ Les Patins de St-Maugan

Nouvelle association malganaise qui propose aux enfants de 5 à 12 ans des séances de roller à la salle multifonctions tous les mercredis entre 18h00 et 19h00.

Pour tous renseignements, contactez le président, Amaury Tonnard au 06.18.78.64.19. ou par mail : asso.lpsm@yahoo.com

Vie de la commune



CCAS : distribution des paniers garnis aux aînés

La situation sanitaire liée au Covid-19 n'a pas permis d'organiser le repas du CCAS en 2020. Les membres du CCAS et du conseil municipal ont alors distribué le 23 décembre des paniers garnis à tous les aînés âgés de 70 ans et plus. Cette action, placée sous le signe de la convivialité, a permis de beaux échanges et fait, nous l'espérons, plaisir aux personnes qui en ont bénéficié.



Les projets de la commune

2021, à Saint-Maugan, commencera avec des travaux de voirie au lotissement de l'Aulnaie, rue du calvaire et allée du Petit Chemin. En même temps, la plateforme qui accueillera le terrain multisports devrait voir le jour à côté du local sportif. Des travaux de réfection de la toiture de l'Église sont également programmés.

Avec le concours des associations et de plusieurs de leurs président(e)s ou membres, nous travaillons par ailleurs à l'ouverture de plusieurs chemins pédestres sur le territoire de la Commune – dont certains, nous l'espérons, recevront la certification PDIPR.

2021 doit aussi être une année qui permette aux associations malganaises de retrouver un mode normal de fonctionnement. Et pour ce faire, elles ont besoin de l'investissement de chacun. C'est pourquoi je me permets de relayer l'invitation lancée par Manuella Tramaille, Présidente du Comité des Fêtes, à participer, le **DIMANCHE 24 JANVIER 2021 à 10H30** (Salle Multifonctions), à son Assemblée Générale. La qualité de vie que peut offrir notre village dépend grandement des manifestations, fêtes et autres événements que nos associations peuvent organiser. Pour cela, elles ont besoin de bénévoles.

À ce propos, la Commission municipale chargée de faire le lien avec les associations se réunira bientôt et finalisera quelques propositions concernant certains projets que les associations et commune pourraient porter de concert.

Enfin, 2021 doit voir se concrétiser le plan de relance que le Gouvernement a fait voter au Parlement et au Sénat. Celui-ci va s'inscrire dans des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) dont les caractéristiques et les modalités de mise en œuvre devront être discutées dans le cadre des Communautés de Communes. Afin que notre Commune, dans le cadre communautaire, en tire quelque avantage, nous allons travailler, avec l'ensemble du Conseil Municipal, d'une part, à bien déterminer les besoins de la commune et, d'autre part, à l'élaboration de projets susceptibles de satisfaire ces besoins en conformité avec les objectifs des CRTE.



Les infos de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Accompagnement des commerçants sur le web

La visibilité sur le web, et encore plus dans ce contexte sanitaire, est un enjeu important pour les commerçants et un levier pour développer leur activité. En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, la Communauté de communes Saint Méen-Montauban propose aux commerçants du territoire un accompagnement gratuit aux usages numériques. Vous êtes commerçant et intéressé ? Deux ateliers collectifs sont programmés le lundi 11 janvier et le jeudi 4 février en visio-conférence ou à [l'Espace entreprises Le Tissé](#) à Montauban-de-Bretagne.

Tous les commerçants des 17 communes du territoire intercommunal peuvent y participer gratuitement. Le premier atelier sera consacré à l'utilisation de *Google My Business* le lundi 11 janvier de 10h à 12h30. Le second aura lieu le jeudi 4 février de 10h à 12h30 et portera sur l'utilisation approfondie de *Facebook* et *Instagram*. L'inscription est obligatoire.

ATELIER : Comment utiliser Google My Business de manière efficace ?

Se poser les questions essentielles et choisir les bons outils pour gagner en visibilité sur internet (Les différents réseaux sociaux, référencement naturel et référencement payant, site internet y aller ou pas, place de marché...)

Le 11 janvier 2021 de 10h à 12h30

ATELIER : Approfondir vos utilisations de Facebook et Instagram

Comment créer une belle publication, réaliser des stories avec des photos et des vidéos, maîtriser les fonctionnalités avancées de Facebook...

Le 4 février 2021 de 10h à 12h30

Ces ateliers font suite aux diagnostics numériques individuels réalisés auprès de 24 commerçants du territoire. Ils seront animés par Florence Fouillet experte numérique de la Chambre de Commerce et d'Industrie et Isabelle Heuzé conseillère entreprises référente numérique sur le territoire.

Ces ateliers se dérouleront en **visio-conférence**. Si vous ne disposez d'un équipement ou d'une connexion suffisante, vous pourrez suivre ces ateliers depuis l'espace entreprises Le Tissé (16, rue des Tisserands, ZA la Gautrais à Montauban-de-Bretagne).

Nombre de places limité.

Inscription obligatoire

Informations diverses



Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme

Le Ministère de la Transition écologique et Service-public.fr ont mis en ligne une assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme. Destinée aux particuliers comme aux professionnels, cette nouvelle démarche en ligne permet de constituer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme tel qu'un permis de construire, un permis d'aménager, une déclaration préalable.

L'utilisateur est guidé tout au long du remplissage de la demande, il peut désigner précisément la parcelle concernée sur une carte interactive. Une série de questions est posée au début ce qui permet de définir le formulaire adéquat.

Une fois finalisée, l'utilisateur n'a plus qu'à récupérer son dossier complété pour le déposer à la mairie. A terme, la démarche permettra de transmettre le dossier directement de manière dématérialisée aux communes raccordées au service.



Recensement Service National

Rappel : Tout-e jeune Français-e dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué-e à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il-elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Rendez-vous en mairie ou en ligne (service-public.fr). Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents. La démarche est faite par le-la jeune mais s'il-elle est mineur-e, il-elle peut se faire représenter par un de ses parents.



Alerte sur les réseaux sociaux

Deux dispositifs existent pour signaler les comportements dangereux et les contenus haineux sur les réseaux sociaux

- La plateforme Pharos facilite les signalements de contenus illicites détectés par les internautes (incitation à la haine, violences, menaces, trafics, pédophilie, discriminations..)
- Le 0800 005 696, numéro vert national d'assistante et de prévention de la radicalisation qui assure une écoute, une information et une orientation des personnes s'inquiétant du basculement d'un proche dans la radicalisation.

Responsable de la publication : Etienne BONNIN, Maire de la commune de Saint-Maugan, 14 rue du Morbihan 35750 Saint-Maugan

Rédaction et mise en page : Secrétariat Général de la mairie de St-Maugan

Impression : mairie de St-Maugan